### OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

# (2) FASCICULE DE LA DEMANDE A3

615 068 G

(21) Numéro de la demande: 11765/76

(71) Requérant(s): Kabushiki Kaisha Daini Seikosha, Tokyo-to (JP)

22) Date de dépôt:

16.09.1976

(72) Inventeur(s): Tadashi Sakuma, Tokyo (JP) Masatoshi Hanaoka, Ťokyo (JP)

(30) Priorité(s):

16.09.1975 JP U/50-127043

(42) Demande publiée le:

15.01.1980

(74) Mandataire:

Bovard & Cie., Bern

(44) Fascicule de la demande

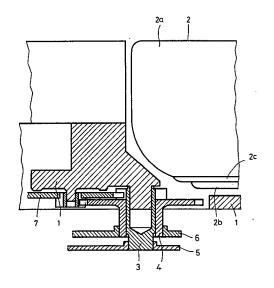
publié le:

15.01.1980

68 Rapport de recherche au verso

#### 64 Mouvement d'horlogerie électronique à affichage à aiguilles.

57) La chaussée (3) et la roue à canon des heures (4) sont montées sur la surface supérieure de la platine (1), au centre de celle-ci. Cette platine présente un logement à son revers, qui s'étend sous les moyens de support des dites roues, pour une pile (2) à profil arrondi dont le diamètre de la base est plus grand que le rayon du mouvement. Les dimensions de la pile sont ainsi maximales par rapport aux dimensions du mouvement.





Bundesamt für geistiges Eigentum Office fédéral de la propriété intellectuelle Ufficio federale della proprietà intellettuale

## RAPPORT DE RECHERCHE RECHERCHENBERICHT

Demande de brevet No.: Patentgesuch Nr.:

11 765/76

I.I.B. Nr.:

HO 12 331

Catégorie Kennzeichnung des Dokuments, mit Angabe, soweit erforderlich, der massgeblichen Teile  CH - A - 387 553 (LIP)  * figure 2; page 2, lignes 23 à 45 *  Domaines techniques recherchès Recherchierte Sachgebiete (INT. CL.2)						3	rtinents	comme p Ookumen		cuments c Eins	Doo	V		
* figure 2; page 2, lignes 23 à 45 *  Domaines techniques recherchés Recherchierte Sachgebiete (INT. CL.2)			s []	cernées Betrifft Anspr										
Recherchierte Sachgebiete (INT. CL. <sup>2</sup> )	To the control of the		I	I	*	45	23 à							
Recherchierte Sachgebiete (INT. CL. <sup>2</sup> )					•									
`		Recherchierte Sachgebiete	Rechere											
G 04 B 37/00 G 04 B 33/06		G 04 B 37/00	- 11				•							
G 04 C 3/00			}}											
X: particulièrement pertinent von besonderer Bedeutung A: arrière-plan technologique technologischer Hintergrund O: divulgation non-ècrite nichtschriftliche Offenbarung P: document intercalaire Zwischenliteratur T: théorie ou principe à la base d'invention der Erfindung zugrunde liegen Theorien oder Grundsätze E: demande faisant interférence kollidierende Anmeldung L: document cité pour d'autres re aus andern Grunden angefuhr Dokument &: membre de la même famille; de correspondant Mitghed der gleichen Patentfa	de ende e raisons hrtes document familie;	Kategorie der genannten Dokumente: X: particulièrement pertinent von besonderer Bedeutung A: arrière-plan technologique technologischer Hintergrund O: divulgation non-ècrite nichtschriftliche Offenbarung P: document intercalaire Zwischenliteratur T: théorie ou principe à la base de l'invention der Erfindung zugrunde liegende Theorien oder Grundsätze E: demande faisant interférence kollidierende Anmeldung L: document cité pour d'autres raise aus andern Grunden angefuhrtes Dokument &: membre de la même famille, docu	Katego X: pa vo A: arr tec O: div nic P: do Zw T: thé l'ir dei ko L: do au Do &: me co Mi											

Etendue de	la	recherche/	Umfang	der	Recherch	he
------------	----	------------	--------	-----	----------	----

Revendications ayant fait l'objet de recherches Recherchierte Patentansprüche:

1

Revendications n'ayant pas fait l'objet de recherches Nicht recherchierte Patentansprüche: Raison: Grund:

Date d'achèvement de la recherche/Abschlussdatum der Recherche

Examinateur I.I.B./I.I.B Prufer

6 mai 1977

#### REVENDICATIONS

- 1. Mouvement d'horlogerie électronique à affichage à aiguilles, comprenant une platine, une chaussée et une roue à canon des heures portant respectivement l'aiguille des minutes et l'aiguille des heures et montées au centre de la platine sur la face externe de celle-ci, des moyens d'entraînement de la chaussée et de la roue des heures, et une pile miniature de forme générale cylindrique circulaire comprenant une capsule cathodique et une capsule anodique, logée au revers de la platine, caractérisé en ce que la pile présente un profil arrondi à l'une des extrémités du cylindre, l'une des capsules située du côté de la platine ayant un diamètre plus petit que la base de l'autre capsule s'étendant à l'opposé de la platine, en ce que le diamètre de la capsule la plus grande est supérieur au rayon du mouvement, de sorte que la base 15 de la pile s'étend jusqu'au-delà du centre de la platine, la partie présentant le profil arrondi étant engagée dans un logement ménagé dans la platine sous sa partie centrale.
- 2. Mouvement d'horlogerie selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'épaisseur de la pile est égale aux 1/2 de l'épaisseur totale du mouvement.

La présente invention a pour objet un mouvement d'horlogerie électronique à affichage à aiguilles, comprenant une platine, une chaussée et une roue à canon des heures portant respectivement l'aiguille des minutes et l'aiguille des heures et montées au centre de la platine sur la face externe de celle-ci, des moyens d'entraînement de la chaussée et de la roue des heures, et une pile miniature de forme générale cylindrique circulaire comprenant une capsule cathodique et une capsule anodique, logée au revers de la platine.

Actuellement, les piles les plus petites prévues pour des pièces d'horlogerie ont un diamètre extérieur de 7,9 mm. Les diamètres extérieurs des modules ou mouvements utilisant de telles piles sont d'environ 20 mm. Dans les pièces les plus petites, la pile sort des limites du module ou du mouvement. Il est impossible de diminuer les dimensions d'une pièce d'horlogerie, même si le module ou mouvement est lui-même réduit, car la boîte doit être assez grande pour enfermer la partie saillante de la pile. Pour la boîte, la situation est donc la même que si le module ou le mouvement sont de grandes dimensions.

D'autre part, si le mouvement est de dimensions réduites tout en étant construit pour englober la pile à l'intérieur de son contour, la pile s'étend en saillie dans le sens axial. On ne peut donc réduire l'épaisseur de la montre.

L'exposé de brevet CH N° 387553 propose, pour remédier à ces difficultés, de placer la pile dans une position inclinée par rapport au plan des roues.

La présente invention apporte à ce problème une solution plus efficace en tirant partie du fait qu'il est possible d'utiliser dans les mouvements de montre des piles ayant un profil arrondi à l'une des extrémités du cylindre.

Pour cela, le mouvement selon l'invention est caractérisé en ce que la pile présente un profil arrondi à l'une des extrémités du cylindre, l'une des capsules située du côté de la platine ayant un diamètre plus petit que la base de l'autre capsule s'étendant à l'opposé de la platine, en ce que le diamètre de la capsule la plus grande est supérieur au rayon du mouvement, de sorte que la base de la pile s'étend jusqu'au-delà du centre de la platine, la partie présentant le profil arrondi étant engagée dans un logement ménagé dans la platine sous sa partie centrale.

Le dessin annexé est une vue en coupe partielle de la pièce 20 d'horlogerie selon l'invention.

On voit au dessin une platine 1, aussi qu'une pile 2 formée d'une capsule anodique 2a et d'une capsule cathodique 2b entre lesquelles est inséré un joint 2c. La chaussée 3 porte une aiguille des minutes 5 à son extrémité. La roue des heures 4 porte une aiguille des heures 6. La roue de minuterie 7 engrène avec la chaussée 3 et avec la roue des heures 4. Le couple moteur est fourni par un pignon de centre (non représenté) à la roue de minuterie 7. La chaussée 3 et la roue des heures 4 sont normalement disposées sur le centre, plat, du mouvement puisqu'elles portent directement les aiguilles.

Quand on utilise une pile de dimensions minimales, dont le diamètre est de 7,9 mm et dont l'épaisseur est de 3,5 mm, le diamètre extérieur du mouvement peut être calculé en admettant, par exemple que la pile s'étend jusquà 0,5 mm en delà du centre du mouvement:

$$(7,9-0,5) \times 2 = 14,8 \text{ mm}$$

L'épaisseur totale du mouvement peut alors être de 4 mm, car une épaisseur de 0,3 à 0,4 mm est suffisante pour la platine à l'emplacement où elle supporte la pile.

Comme mentionné précédemment, il est donc possible de loger la pile dans un mouvement de 15 × 13 mm, ce qui n'est pas une dimension usuelle parmi les mouvements mécaniques de montres pour dames, et on peut obtenir un mouvement électronique mince et de petites dimensions en surface, son épaisseur étant de 4 mm. Cette réalisation permet d'abolir le concept, aujourd'hui encore généralement existant, de la montre électro-

nique synonyme de montre épaisse et grosse.

